



# Arthrite et utilisation de cannabis médical

## Énoncé de position

### notre vision

L'Alliance canadienne des arthritiques (ACA) est un organisme citoyen autonome composé de patients et voué à la défense des intérêts des personnes arthritiques. Ses membres proviennent de partout au Canada. À l'ACA, nous sommes convaincus que l'expert le plus évident en matière d'arthrite est la personne qui en est atteinte et que celle-ci offre un point de vue unique, mais souvent ignoré, sur la maladie.

### la problématique

Au Canada, les personnes vivant avec l'arthrite reçoivent des prescriptions pour plusieurs types de médicaments. Ceux-ci sont tous approuvés par Santé Canada pour traiter les symptômes de leur maladie. Tous les médicaments peuvent avoir des effets secondaires sérieux, dont la possibilité de créer une dépendance à long terme. Il est clairement démontré que les personnes vivant avec de la douleur chronique sévère et de longue durée ont beaucoup de difficulté à recevoir des traitements pour leur douleur, car le système de soins de santé canadien n'a pas alloué suffisamment de ressources à cette problématique.

Selon Santé Canada, « les tribunaux ont statué que les Canadiens doivent avoir un accès raisonnable à une source légale de marijuana à des fins médicales lorsqu'un professionnel de la santé leur en donne l'autorisation. » (<http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/marihuana/index-fra.php>). Le cannabis médical est une option thérapeutique supplémentaire pour les patients atteints d'arthrite, mais la marche à suivre pour avoir accès à ce traitement peut être difficile à comprendre. De nombreux médecins sont également peu familiers avec le cannabis médical comme option thérapeutique et pourraient être réticents à le recommander à leurs patients et à les aider à l'obtenir. De plus, les médecins pourraient évoquer le manque de preuves sur l'innocuité et l'efficacité du cannabis médical comme option thérapeutique. Les professionnels de la santé peuvent prescrire le cannabis médical



pour un éventail de maladies et de symptômes qui n'ont pas pu être traités adéquatement à l'aide de traitements médicaux traditionnels. Les symptômes qui se manifestent habituellement chez les personnes atteintes d'arthrite sont, entre autres, la douleur chronique non cancéreuse, ainsi que l'insomnie et l'humeur dépressive associées à la vie avec une maladie chronique incurable. Cette liste de symptômes et de maladies pouvant être traités avec le cannabis médical n'est évidemment pas complète. Il existe également une abondance de témoignages de patients qui disent que leurs symptômes ont été soulagés par le cannabis médical. À part le peu de recherches disponibles, le cannabis médical n'est pas différent des autres médicaments que les patients prennent pour contrôler les symptômes de l'arthrite, car il faut tout autant prendre en considération les avantages et les risques du traitement.

## qu'est-ce que le cannabis médical

Les ingrédients actifs du cannabis médical sont des molécules appelées les cannabinoïdes. Les deux principaux cannabinoïdes sont le tétrahydrocannabinol (THC) et le cannabidiol (CBD). Le THC a des propriétés analgésiques, ainsi que des propriétés psychoactives qui produisent une sensation d'euphorie. Le CBD, quant à lui, réduit la douleur et l'inflammation sans toutefois avec des effets psychoactifs.

Santé Canada indique que « [l]'un des principaux ingrédients actifs du cannabis (le THC) agit sur des cibles précises dans le corps, appelées récepteurs cannabinoïdes. Les autres cannabinoïdes, comme le CBD, peuvent avoir d'autres cibles que ces récepteurs. Les récepteurs cannabinoïdes sont présents dans l'ensemble du corps, dans la plupart des tissus et des organes, mais ils sont particulièrement nombreux dans le cerveau et le système nerveux. Ces récepteurs participent à la régulation de nombreuses fonctions du corps, y compris l'activité cérébrale et du système nerveux, le rythme cardiaque et la pression sanguine, la digestion, l'inflammation, la fonction immunitaire, la perception de la douleur, la reproduction, les cycles d'éveil et de sommeil, la régulation du stress et de l'état émotionnel » (<http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/marihuana/info/cons-fra.php>).

## notre position

1. Un processus est actuellement en place pour que les patients puissent avoir accès au cannabis médical au Canada en vertu du Règlement sur la marijuana à des fins médicales (<http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/marihuana/access-acceder-fra.php>). Les

patients ont besoin de ressources crédibles pour les accompagner tout au long du processus de décision afin de choisir en toute connaissance de cause d'utiliser ou non le cannabis médical comme traitement. Les patients doivent avoir accès au cannabis médical sans préjugés lorsqu'ils décident d'utiliser cette option pour soulager leurs symptômes et contrôler leur arthrite dans le but d'avoir une meilleure qualité de vie. Le cannabis médical est souvent uniquement considéré comme une option possible après l'échec des traitements conventionnels.

2. Plus de recherches sont nécessaires pour mieux comprendre l'innocuité et l'efficacité de l'utilisation du cannabis médical pour traiter l'arthrite. Les patients et les médecins doivent pouvoir choisir en toute connaissance de cause d'utiliser ou non le cannabis médical comme option thérapeutique. Les recherches menées sur le cannabis médical doivent prendre en considération l'opinion des patients en suscitant leur participation à titre de partenaires et collaborateurs et, ainsi, permettre de mesurer les résultats déclarés par le patient.
3. Comme avec tout médicament, l'usage du cannabis médical pour traiter l'arthrite comporte des avantages et des risques. L'évaluation des avantages et des risques doit se faire sur une base individuelle et elle revient aux patients et à leur professionnel de la santé. Les professionnels de la santé doivent avoir accès à la formation nécessaire pour prescrire efficacement le cannabis médical comme traitement à leurs patients.